



Constituante
Verfassungsrat

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

15 mars 2021

Constituante : succès de la procédure de consultation publique

Plus de 7400 personnes (7424 – 5849 en français et 1575 en allemand) et 155 acteurs institutionnels du canton ont donné leur avis sur les principes adoptés par la Constituante lors de la deuxième phase de ses travaux en automne 2020 dans le cadre de la procédure de consultation publique. La Constituante se réjouit que la population valaisanne ait saisi l'opportunité qui lui était offerte de donner son avis sur les grands axes du projet de nouvelle Constitution cantonale. Les commissions thématiques entameront leurs travaux d'élaboration de l'avant-projet de Constitution dans les prochaines semaines, lorsque les résultats de la procédure de consultation auront été publiés.

La procédure de consultation sur les principes adoptés par la Constituante lors de la deuxième phase de ses travaux en automne 2020 qui s'est déroulée durant ces 2 derniers mois constitue une étape importante pour la Constituante. Elle a permis de récolter de nombreux avis auprès de la population valaisanne ainsi que des acteurs institutionnels du canton. Le résultat de cette prise de température auprès du public et des institutions ainsi que les décisions de principe du plénum de la Constituante en automne 2020 constituent désormais la base de travail pour les commissions thématiques pour l'élaboration de l'avant-projet de nouvelle Constitution dans le courant du printemps et de l'été 2021. Cet avant-projet fera ensuite l'objet d'une première lecture par le plénum de la Constituante dès l'automne 2021.

Publication des résultats de la consultation

Les résultats de la procédure de consultation feront l'objet d'un rapport de synthèse public. Ce rapport, ainsi que toutes les prises de position des acteurs institutionnels et les données brutes des deux questionnaires en ligne seront publiés dans le courant du mois d'avril.

Personnes de contact :

Felix Ruppen
Coordinateur du Collège présidentiel
de la Constituante
Felix.RUPPEN@verfass.vs.ch
079 214 75 23

Florian Robyr
Secrétaire général de la Constituante
Florian.ROBYR@constit.vs.ch
027 607 18 52